

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 98

présenté par

M. Paul, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 29

À la première phrase de l'alinéa 12, après le mot :

« organismes »,

insérer le mot :

« locaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.